

---

**No. 4 - Septembre 2010**

---

**La sécurisation maritime  
en Asie du Sud-est : la voie des  
exercices multinationaux**

Alban Sciascia

**Alban Sciascia** est doctorant en science politique à l'Institut d'Asie Orientale / Ecole Normale Supérieure de Lyon. Ses recherches traitent de la sécurité maritime en Asie du Sud-est et plus particulièrement sur l'intervention des Etats-Unis dans cette dernière.

**Résumé :** Les exercices communs visant à assurer la sécurité et la sûreté maritime en Asie du Sud-est ont connu une forte croissance ces dernières années. Cobra Gold, CARAT, voire Malabar, l'objectif principal de ces opérations communes étant de mettre en œuvre des procédures de coopération entre les différentes forces navales des Etats impliqués. Lutte contre la piraterie maritime et les trafics illicites, opération humanitaire en réponse aux catastrophes naturelles ou opérations aux allures plus militaires, le spectre d'activité mis en avant à l'occasion de ces opérations est extrêmement large et témoigne d'une réorientation de la mission des forces navales. Toutefois, les conséquences de ces exercices dépassent ce cadre strictement militaire. Différents acteurs extérieurs à la région tendent à s'impliquer davantage dans ces opérations. La perception des menaces évoluant, de nouveaux types de missions sont mises en avant. L'impact de ces exercices s'étend aussi sur les relations politiques et diplomatiques qu'entretiennent les Etats concernés.

**Mots-clés :** Sécurité, Asie du Sud-Est, piraterie, trafics illicites, coopération, interopérabilité, Etats-Unis, Détroit de Malacca



# **La sécurisation maritime en Asie du Sud-est : la voie des exercices multinationaux**

Alban Sciascia

Le domaine maritime global voit son importance s'accroître de façon constante et considérable jour après jour. Lieux d'échanges – 90% du commerce international transite par voie maritime – et zone de ressources, les mers et océans représentent des intérêts stratégiques pour les Etats littoraux. Il est ainsi nécessaire d'en assurer la sûreté et la sécurité. L'immensité du domaine maritime globale entraîne de fait la mise en œuvre ou le renforcement de partenariats. Il est donc indispensable pour les agences et unités en charge d'assurer cette sécurité de mener entraînements conjoints visant à répéter et valider des procédures conjointes.

La nécessité de procéder à des entraînements conjoints pour les forces navales est une conséquence directe des difficultés de coordination entre forces rencontrées tout au long des précédents conflits et par l'apparition d'organisations multilatérales de sécurité. Dans un contexte de guerre froide, où l'OTAN et le pacte de Varsovie se présentaient comme les seules forces de frappe en présence, il était indispensable de cultiver une coopération des forces armées, afin de mener à bien, si nécessaire, des actions offensives ou défensives d'envergure. La coopération navale est alors née, dans les exercices de chasse aux sous-marins soviétiques en Atlantique Nord, mais aussi dans l'organisation de véritables

répétitions d'opérations amphibies combinées. L'effondrement de l'ex URSS remet en question l'intérêt des alliances militaires. L'émergence de nouveaux acteurs dans un cadre multipolaire, l'évolution de la donne stratégique pose la question de la nécessaire coopération militaire : comment coopérer, où et avec qui ?

En contrepartie, les questions relatives à la sécurité maritime commencèrent à prendre une importance considérable. L'explosion des mouvements de biens, consécutive à la mondialisation, et l'absence de réelle opposition militaire aux agressions entraîna une réflexion sur l'émergence de nouveaux risques pouvant toucher l'espace maritime. De nombreuses initiatives ont vu le jour afin d'assurer cette sécurité maritime, impliquant des acteurs régionaux et internationaux, issus des sphères publiques et privées. Une constante reste observée, celle des exercices internationaux. Le but de ces derniers est de développer l'interopérabilité<sup>1</sup> des forces et la coopération sur des domaines d'actions spécifiques. Il s'agit aussi, au niveau politique, de renforcer des partenariats de sécurité, voire de consolider des alliances.

Cette note de recherche tend à s'interroger sur la nature même de ces exercices et sur les conséquences qu'ils peuvent entraîner dans différents domaines. Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur les notions de risque et de menaces dans un contexte de sécurité maritime. Puis, nous étudierons les principaux exercices communs visant à assurer la sécurité maritime en Asie du Sud-est. Enfin, tout en les confrontant aux initiatives de sécurité déjà existantes, nous nous pencherons sur les conséquences politiques de cette coopération militaire, au niveau régional, mais aussi au niveau international.

---

<sup>1</sup> L'interopérabilité correspond à la capacité pour une force X d'utiliser des moyens et protocoles identiques qu'une force Y. La coopération n'introduit pas quant à elle cette notion d'utilisation de moyens communs, mais peut se baser sur des protocoles identiques. Pour exemple, une frégate singapourienne et un avion de patrouille maritime thaïlandais surveillant une zone du détroit de Malacca sont dans une phase de coopération. Si les deux moyens emploient un protocole identique, et par exemple, des moyens de communications semblables, il s'agira d'interopérabilité.

## **I) Les risques et menaces à la sécurité maritime**

La sécurité maritime en Asie du Sud-est s'apparente à un enjeu stratégique pour de nombreux Etats de la région, et ceci depuis plusieurs années. La nature géographique et topographique même de la région l'explique. En effet, face à un bloc continental se dresse un ensemble archipélagique en Indonésie et aux Philippines. De cette configuration émerge différents détroits et passages, régulant la circulation maritime. Les plus connus sont ceux de Malacca, Singapour, Lombok, la Sonde ou encore Macassar. Historiquement, les échanges maritimes se sont toujours développés aux alentours de ces points de passages, où s'implantèrent de nombreux points de contrôle, constitués notamment de comptoirs commerciaux. L'intérêt stratégique du contrôle de ces langues d'eau reste prédominant dans l'histoire. Et les menaces à la libre circulation des biens et des personnes – bien avant l'avènement de la mondialisation – ont toujours existé. On se souvient des empires pirates de Sumatra, et des récits de l'Amiral Zeng He lors d'opérations visant à sécuriser les voies de communication maritime de la région, ou de façon non moins prosaïque, des romans de Conrad ou Schoendoerffer faisant état de la présence de pirates malais<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, les espaces maritimes doivent faire face à un éventail de risques et de menaces anciennes et de périls contemporains. Pour les anciennes, citons la piraterie maritime, les activités illicites en mer (trafic de drogue, traite humaine, contrebande), et pour les nouvelles, le terrorisme maritime, les tensions résultant de litiges territoriaux, sans oublier l'impact contemporain des catastrophes naturelles et humaines, etc.

La conception et la considération d'un risque ou d'une menace sont grandement dépendantes de l'acteur le percevant. La menace correspond à l'« *action de menacer ; parole, comportement par lesquels on indique à quelqu'un qu'on a l'intention de lui nuire, de lui faire du mal et de le contraindre à agir contre son gré* ». Une définition plus concise nous donne une meilleure perception de ce que sont les menaces : « *signe, indice qui laisse prévoir quelque chose de dangereux, de nuisible* »<sup>3</sup>.

Le risque est quant à lui défini par le même dictionnaire comme étant la « *possibilité, probabilité d'un fait, d'un évènement considéré comme un mal ou un dommage* », un

---

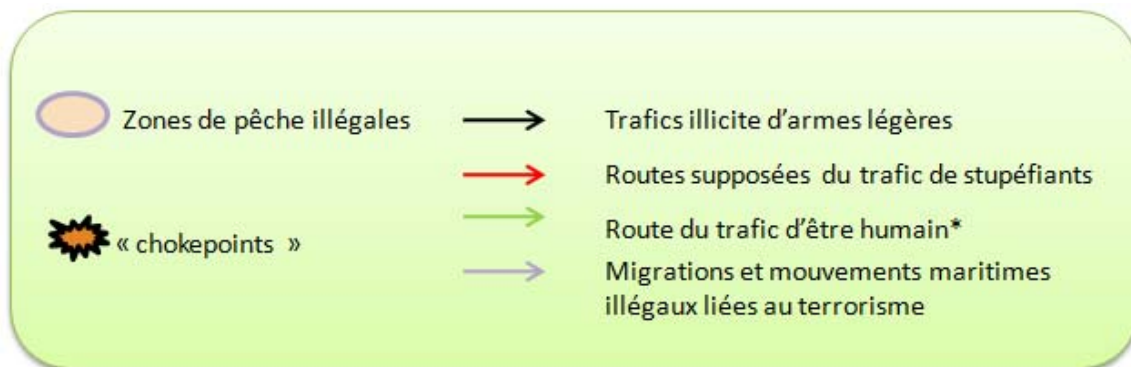
<sup>2</sup> Voir notamment « Lord Jim » et « La folie Almayer » de Joseph Conrad « L'adieu au Roi » et « Le crabe Tambour » de Pierre Schoendoerffer.

<sup>3</sup> L'ensemble des définitions sont issues du Larousse en ligne. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/>

« danger, inconvénient plus ou moins probable auquel on est exposé »<sup>4</sup>. Une menace peut donc être considérée comme un signe visible alors que le risque reste du domaine des probabilités.



### Légende



\*Le terme trafic humain est ici générique : il comprends les migrations illégales, les routes empruntés par les demandeurs d'asile ainsi que celle de la traite humaine. Remarquons toutefois que la majorité de ce trafic empruntera plutôt des routes transversales, comme c'est le cas dans le détroit de Malacca.

Il existe toutefois un vocable qui aujourd'hui tend à regrouper une partie de ces risques et menaces sous le paradigme de la sécurité non-traditionnelle (ou non-conventionnelle). Il s'agirait, selon la définition communément admise par la majorité des chercheurs, de menaces correspondant à l'émergence d'une transnationalisation des risques, touchant un ensemble de cibles potentielles qui ne sont plus uniquement militaires,

<sup>4</sup> Dictionnaire Larousse en ligne.

mais dont la gestion entraîne une modification des capacités militaires. Majoritairement, ces menaces sont l'œuvre d'acteurs non étatiques. Ainsi, les trafics illicites, la piraterie, la prolifération ou le terrorisme international s'inscrivent dans ce champ qualificatif.

**Encadré : Les menaces non-traditionnelles : réalité ou nouveau fond de commerce pour la recherche ?**

L'utilisation de l'expression menaces non-traditionnelles peut poser une question d'éthique au chercheur. L'apparition de cette expression a constitué un bouleversement dans les études et recherches ayant trait à la sécurité. Profitant de la résurgence de la piraterie maritime et du développement du terrorisme international par l'intermédiaire de la nébuleuse Al Qaeda, mais aussi d'un nouvel intérêt pour les questions se rapportant aux trafics illicites, les études sur ces phénomènes, qualifiés de menaces non-traditionnelles ont connu un essor sans précédent. Tout en y appliquant le sceau de la nouveauté, les chercheurs se sont parfois aventurés dans de dangereux amalgames. Pourtant, l'ensemble des phénomènes qualifiés comme étant des menaces non-traditionnelles sont avant tout des phénomènes anciens. Le trafic de stupéfiants, le terrorisme et la piraterie ont toujours existé. La justification se fait alors par l'émergence des acteurs non étatiques comme principaux dépositaires de ces menaces. Toutefois, si l'on excepte les Etats ayant soutenu ces phénomènes, ces menaces ont toujours eu comme exécutants des groupuscules ne possédant pas ou peu de forme étatique. Nous pouvons aller plus loin en nous interrogeant sur la conception de la non-traditionnalité des menaces durant la guerre froide. Il est souvent fait référence aux menaces non-traditionnelles comme étant celles touchant des objectifs non-militaires et nécessitant une adaptation des moyens. Toutefois, durant la guerre froide, les risques NRBC<sup>5</sup> ne devaient-ils pas être qualifiés de non traditionnels ? L'utilisation de cette expression pose donc une double question : s'agit-il d'un phénomène nouveau ? Comment qualifier l'aspect traditionnel ou conventionnel d'une menace ? A cet égard, bien que nous conserverons l'expression de menaces non traditionnelles dans le cadre de cet article, nous préférons réfléchir, à la faveur d'une autre publication, sur la nécessité de correctement intégrer l'ensemble de ces menaces.

Les menaces et risques à la sécurité maritime sont donc, en théorie, omniprésents dans la région. Terrorisme maritime et piraterie dans les détroits ou contre les installations portuaires, routes des trafics illicites (drogue, traite humaine, armes, contrebande), tensions territoriales et bien entendu catastrophes humaines et naturelles (cf. carte).

L'énumération de ces menaces et risques pose la légitime question de leur réelle définition. La piraterie dans le détroit de Malacca est aujourd'hui bien éloignée de celle connue dans le golfe d'Aden. Nous n'avons pas la prétention ici de développer une réelle sociologie de la piraterie. Nous citerons toutefois Eric Frécon qui définit les pirates du détroit comme « ...des

---

<sup>5</sup> Nucléaire, Radiologique, Bactériologique, Chimique.

*oublies de la croissance en général, du miracle asiatique en particulier. Ces voyous des mers opèrent depuis les banlieues du monde développé, à partir de leurs ghettos sur pilotis* »<sup>6</sup>. Cette définition nous fut confirmée lors d'un entretien avec le Major Manisegaran<sup>7</sup>, responsable depuis 10 ans de la sécurité des installations portuaires de Port Klang en Malaisie. Il nous a alors été rappelé que la piraterie dans la région, et plus particulièrement aux abords du détroit de Malacca, relève avant toute chose de la criminalité de droit commun.

Le terrorisme maritime peut englober différentes modalités d'action : prise d'otage ou détournement, attaque – pouvant être une attaque suicide – sur un navire, minage d'une voie maritime, utilisation du vecteur nautique afin de mener des actions à terre, etc. Il convient de préciser que si des groupuscules terroristes présents dans la région ont déjà fait preuve de leur capacité d'action<sup>8</sup>, cette menace peut plus s'apparenter à un risque dont la probabilité, bien qu'existante, reste faible.

Les trafics illicites sont identifiés depuis le 11 septembre 2001 comme pouvant être des moyens de financement du terrorisme. En effet, les liens entre réseaux criminels et groupes menant des actions terroristes peuvent exister, les premiers apportant un soutien financier au second (cf. tableau ci-dessous)<sup>9</sup>.

Type de relation	Définition
Coopération	Large variété de contacts et relations diverses, allant de la fourniture d'armes, documents et refuges à l'échange d'informations et de services.
Convergence	Les groupes terroristes et mafias forment des partenariats pour exploiter des opportunités leur bénéficiant mutuellement sur le moyen-long terme, sans pour autant abandonner leurs identités respectives.
Transformation	Le groupe terroriste s'adapte afin d'opérer sur le champ d'action des organisations criminelles classiques sans soutien extérieur.

Toutefois, il paraît délicat à ce jour d'établir formellement un tel lien en Asie du Sud-est, l'absence de preuve nous poussant à envisager cette possibilité sans pour autant

<sup>6</sup> FRECON Eric, « Le pirate, Eternel Rebelle à l'Ordre International », *Diplomatie* N°15, Areion Publishing, Juillet-Août 2005. p. 56.

<sup>7</sup> Entretien dans les locaux de la police portuaire de Port Klang le 30 mars 2010.

<sup>8</sup> Il est ici fait référence à l'attentat à la bombe opéré aux Philippines sur le Superferry 14 le 27 février 2004 par le groupe Abou Sayyaf.

<sup>9</sup> MURPHY Martin, *Contemporary Piracy and Maritime Terrorism: The Threat to International Security*, Adelphi Paper N° 388, IISS, Londres, 2007, p. 78.

affirmer qu'elle soit réelle<sup>10</sup>. En effet, les trafics illicites – drogues, armes, contrebande, traite humaine – doivent rester discrets. C'est la nature même des activités illicites, chèrement défendues par les syndicats du crime. Or, l'allégeance à une cause terroriste ou même le simple rapprochement d'organisations prônant cette modalité d'action ne pourrait qu'attirer l'attention des autorités et services spécialisés sur les trafiquants, et ainsi mettre en péril leurs activités.

La prolifération se réfère aux trafics illicites d'armes, tout en se focalisant plus particulièrement, tout du moins dans la définition américaine, sur les armes et vecteurs NRBC. En effet, le plus simple moyen de transporter de tels armements consiste à utiliser des vecteurs maritimes. Cette menace est considérée, notamment par les Etats-Unis, comme nécessitant une réponse adéquate et une surveillance constante.

La question de la protection des eaux territoriales ouvre un problème dual. Le premier concerne l'émergence de tensions politiques entre Etats revendiquant un même territoire. La nature archipélagique de la région tend à accroître ces problèmes, notamment entre l'Indonésie et la Malaisie. Au-delà de cette question, l'absence de réelle coopération dans la gestion des frontières pose le problème de la protection des ressources naturelles pour un pays. Actuellement, la multiplication des actes de pêche illégaux s'affirme comme étant l'un des principaux enjeux de la sauvegarde des espaces maritimes. Ainsi, des navires de pêches japonais, chinois ou encore taïwanais – quand il ne s'agit pas simplement de navires battant pavillon des nations d'Asie du Sud-est – sont impliqués dans ces actes dont les conséquences dépassent le simple cadre régional. En effet, si les stocks halieutiques diminuent, la demande reste en hausse constante. Il s'agit ici d'une véritable question de sécurité alimentaire mondiale<sup>11</sup>.

Enfin, les différents risques de catastrophes naturelles (tremblement de terre, éruption volcanique, tsunami, etc.) et industrielles, et de ce fait, le déploiement d'une aide

---

<sup>10</sup> Ces faits nous ont été confirmés une première fois à l'occasion d'entretiens réalisés avec des agents américains spécialistes de la lutte anti-drogue à Bangkok, aux mois d'octobre et novembre 2009. Lors d'un entretien au mois d'avril 2010 à Jakarta, l'absence de liens nous a été confirmée cette fois-ci pour ce qui est de l'Indonésie.

<sup>11</sup> Entretien avec Jerry Huett, Manager du program ICITAP, U.S. Department of Justice, Ambassade des Etats-Unis à Jakarta, 14 juillet 2010.



multinationale, sont des éléments qui aujourd'hui peuvent influencer grandement sur la sécurité des espaces maritimes d'Asie du Sud-est.

## II) Assurer une sécurité maritime conjointe : les exercices

### A) Historique et localisation

Les exercices internationaux menés par les marines de guerre de la région connaissent actuellement une réelle intensification. Les localisations de ces exercices sont extrêmement variables, suivant les organisateurs, les participants, mais aussi l'objectif principal de l'exercice. Nous pouvons noter deux principaux types d'exercices, bilatéraux et multinationaux.

Le plus important de ces entraînements conjoints à grande échelle est l'exercice *Cobra Gold*, organisé conjointement par la Thaïlande et les Etats-Unis. Cet exercice, institué en 1998 se déroule sur six semaines entre les mois d'avril et de juin chaque année. Depuis 2000, l'exercice inclut un nouveau participant, Singapour, et d'autres forces régionales sont invitées à prendre part à *Cobra Gold*. C'est notamment le cas du Japon, aujourd'hui partie prenante de l'ensemble des exercices menés par les Etats-Unis dans la région. Le coup d'état militaire qu'a connu la Thaïlande en 2006 a pu pousser les observateurs à s'interroger sur la viabilité de *Cobra Gold*. En effet, malgré l'apparente solidité de l'alliance américano-thaïlandaise, nous pouvons noter un renforcement des relations entre la Chine et la Thaïlande<sup>12</sup>. Cependant, cet exercice perdure et ne semble pas être menacé pour le moment, comme l'ont montré les éditions 2008, 2009 et 2010.

Vient ensuite l'ensemble d'exercices *CARAT* dont l'acronyme signifie *Cooperation Afloat Readiness And Training*. Il s'agit en réalité d'un ensemble d'exercices bilatéraux, chaque pays accueillant l'une des phases des opérations. La Thaïlande, la Malaisie, les Philippines, l'Indonésie, Singapour, Brunei et les Etats-Unis participèrent aux dernières éditions *CARAT*. Le Naval Service déploie de nombreuses unités, dont pour la première fois

---

<sup>12</sup> CHINWANNO Chulacheeb, *Thai-Chinese Relations: Security and Strategic Partnership*, Working Paper No155, S. Rajaratnam School of International Studies, Singapore, 24 mars 2008.

en 2008, un navire des Coast Guards<sup>13</sup>, ce qui nous montre - une fois de plus - le constant développement de l'interopérabilité, y compris – et surtout – au sein des forces armées d'une même nation<sup>14</sup>.

L'exercice *Malabar 2007*, qui se déroula dans l'Océan Indien entre le 4 et le 9 septembre 2007, peut paraître éloigné de notre sujet d'étude, du fait de sa situation géographique. Il correspond pourtant à la volonté américaine – mais aussi indienne – de diversifier ses accords de sécurité et de développer coordination et interopérabilité avec l'ensemble de ses partenaires. Comme son nom le laisse présager, *Malabar 2007* est un exercice qui regroupa les forces navales Indienne et Américaine, mais aussi Japonaise, Australienne et Singapourienne. Au programme de ces manœuvres, dont l'opposition politique fut largement commentée par les médias<sup>15</sup>, les marines de guerre des pays participants développèrent des exercices se rapportant aux initiatives de sécurité maritime que nous aborderons ultérieurement. L'édition 2010 de *Malabar* ne rencontre quant à elle que peu – voire pas – d'opposition politique<sup>16</sup>. Mais plus important encore, la participation de marines de guerre est-asiatiques, sous l'impulsion des Etats-Unis, nous montre une réelle volonté américaine de bâtir un partenariat régional dans lequel l'Inde aura un rôle primordial à jouer.

---

<sup>13</sup> U.S. Coast Guards (USCG) : Gardes-Côtes américains.

<sup>14</sup> [http://www.clwp.navy.mil/CARAT\\_2008/Index.html](http://www.clwp.navy.mil/CARAT_2008/Index.html) (Consulté le 16 juin 2008).

<sup>15</sup> Il est ici fait référence à la gauche indienne qui manifesta son opposition à la visite des navires américains dans les ports indiens et à l'exercice en lui-même. En effet, la présence navale américaine reste mal perçue en Inde. Le précédent à la visite du Nimitz remonte à 1971 lorsque le porte-avion U.S.S Forrestal (CV-59) navigua dans le golfe du Bengale afin d'intimider l'Inde durant le conflit du Bangladesh opposant le régime de New Delhi à celui d'Islamabad. Voir notamment DINKSHIP Sandeep, « Biggest Joint Naval Exercise in Bay of Bengal in September », [www.hindu.com](http://www.hindu.com), 13 juillet 2007 (consulté le 15 août 2007), « En Asie, une démonstration de forces navales des Etats-Unis et de leurs alliés asiatiques », *Le Monde*, 5 septembre 2007, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) (consulté le 7 septembre 2007), et GUPTA Shishir, « New Deal' Protests won't hit U.S. war games », *Indian Express*, 21 août 2007, <http://www.indianexpress.com/story/211588.html> . (Consulté le 27 août 2007).

<sup>16</sup> Faut-il voir dans cette absence d'opposition une double prise de conscience de la classe politique indienne ? Dans un premier temps, le développement et le déploiement constant de la marine chinoise inquiète l'Inde. De plus, les attentats de Mumbai – utilisant le vecteur nautique – ont sans doute un impact important sur l'acceptation des exercices visant à assurer la sécurité maritime.

Il existe donc une multitude d'exercices dont voici une liste non exhaustive

Exercices	Pays organisateurs	Pays participants
<i>Cobra Gold</i>	USA, Thaïlande	Indonésie, Japon, Singapour
<i>CARAT</i>	USA/ASEAN	Indonésie, Thaïlande, Brunei, Malaisie, Singapour, Philippines
<i>Balikatan</i>	USA/Philippines	USA/Philippines
<i>Garuda Shield</i>	USA/ Indonésie	USA/Indonésie
<i>Malabar</i>	USA/Inde	USA, Inde, Singapour, Japon
<i>LAUT</i>	Malaisie/ Philippines	Malaisie/Philippines
<i>SIMBEX</i>	Inde/Singapour	Inde/Singapour
<i>MILAN</i>	Inde	Sri Lanka, Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Bangladesh, Myanmar

A première vue, Les grands absents de ces exercices sont le Vietnam et le Cambodge. Ils ne semblent pas conviés dans ces opérations. Le cas du Cambodge s'explique aisément du fait de la faible importance de sa flotte. Toutefois, il apparaît que des exercices bilatéraux sont menés lors d'escales de navires, notamment américains et australiens. Si le Vietnam a décidé de réduire le nombre des visites de navires américains, les forces armées d'Hanoï ont été invitées, en tant qu'observateur, à l'exercice Cobra Gold. Selon *The Hanoist*, le Vietnam reste à ce jour dans une situation délicate, s'inquiétant de la montée en puissance de la Marine chinoise – et cherchant de ce fait un rapprochement avec les Etats-Unis – tout en ne souhaitant pas envenimer des relations déjà difficiles avec Pékin.<sup>17</sup>

## **B) L'intérêt des exercices**

La majorité des exercices sont orientés afin de développer la coopération mais aussi une interopérabilité entre les forces des différents pays impliqués. Dans le cas des forces navales des pays d'Asie du Sud-est, il s'agit de mettre en œuvre des doctrines reposant sur la gestion de ces menaces. Ainsi, la piraterie et le terrorisme maritime semblent aujourd'hui être deux éléments moteurs de ces formations conjointes. La question des trafics illicites est quant à

<sup>17</sup> « Vietnam's Guarded US Embrace », *The Hanoist*, in *The Asia Times Online*, 24 avril 2010  
<http://www.atimes.com/atimes/Southeast Asia/LD24Ae01.html>

elle aujourd'hui inscrite dans les différents programmes. Ceci peut s'expliquer par les similarités doctrinales des interventions. La modalité opératoire basique tend à préparer des équipes d'intervention en charge de la fouille des navires qualifiés de suspect.

Autre aspect des exercices développés plus récemment, les opérations civilo-militaires, et plus particulièrement l'intégration des forces navales dans le cadre des missions de soutien et support suite aux catastrophes naturelles. A l'occasion du Tsunami ayant frappé la région au mois de décembre 2004, un effort multinational, impliquant les forces navales de nombreux pays, a permis une réaction rapide. En effet, le vecteur militaire maritime s'affirme comme un véritable outil de projection de force. Toutefois, l'interopérabilité fut mise à rude épreuve pour les marines de guerre des pays de la région. Contrairement aux forces occidentales, qui bénéficiaient d'un capital expérience important, les forces navales de la région se sont retrouvées face à un nouvel enjeu : outre l'ampleur de la catastrophe naturelle, la coordination entre les forces en l'absence de réelle structure de commandement intégré posa problème. En multipliant le volet « opérations civilo-militaire », les exercices permettent de mettre en œuvre des doctrines d'interventions similaires et de faciliter l'aide aux populations.

L'idée est donc de disposer de forces différentes possédant la même doctrine d'intervention, pour mieux la faciliter, tout en renforçant la coopération. Cet aspect est d'autant plus prégnant dans la région, où les limites des eaux territoriales sont souvent adjacentes. Ainsi, la Marine Singapourienne et les forces navales Indonésiennes doivent être capables d'assurer de concert de telles missions, mettant en œuvre une stratégie identique. Ces exercices renforcent donc la coopération en matière de sécurité dans la région.

Dans cette perspective, il convient de s'attarder sur les difficultés que peut rencontrer toute coopération militaire. A l'instar de la coopération politique, elle repose sur un processus de construction de confiance, relativement fragile et délicat. L'une des principales difficultés réside dans l'échange d'information. Chaque pays participant possède sa propre conception des données que nous pourrions qualifier de sensibles. Ainsi, il semble difficile de prôner des interventions communes, chaque État-major souhaitant conserver des données qui peuvent lui donner un avantage sur ses adversaires potentiels. Toutefois, la plupart des

informations essentielles sont échangées, notamment par le biais de mécanismes « indépendants », comme ReCAAP<sup>18</sup> pour la piraterie.

### **C) Type d'exercices**

Il convient de définir, sans pour autant trop les détailler, en quoi consistent les principaux exercices. Il en existe une grande variété, mais il apparaît au regard des comptes-rendus, que certains d'entre eux semblent redondants. Les exercices des détachements de protection des navires (*VBSS, Visit Board Search & Seizure*) permettent un entraînement face aux menaces de piraterie, de trafics illicites, de prolifération. Des membres de l'équipage, appuyés par des commandos, sont envoyés sur un navire suspect afin d'enquêter ou de neutraliser une éventuelle menace.

D'autres exercices sont centrés sur la lutte anti sous-marine, sur le déploiement d'une force dans le cadre d'une opération de secours ou de guerre alors que certains exercices se limitent à des patrouilles communes. L'ensemble du spectre des activités des forces navales est donc embrassé par ces exercices en Asie du Sud-est.



Exercice Cobra Gold 2010, simulation de débarquement (copyright USMC).

---

<sup>18</sup> ReCAAP, centre d'échange d'information sur la piraterie, est né à l'initiative du Japon en 2004. Sans remettre en cause son indépendance, notons que les récents événements ont pu questionner de la qualité des échanges des informations par le biais de ces organismes « observateurs » de la piraterie. En effet, au mois de mars 2010, une alerte concernant une menace de terrorisme maritime fut relayée par les médias locaux. Selon certaines sources, si les autorités Singapourienne s, Malaisiennes, Thaïlandaises et même Japonaises furent toutes impliquées, il n'en serait pas de même pour la Marine Indonésienne. Or, suivant ces mêmes sources, le groupuscule terroriste aurait été localisé à Aceh, dans le Nord de Sumatra.



Force spéciales de la Marine philippine s'entraînant à l'interpellation de suspects en mer avec la Marine U.S. (copyright U.S. Navy)



Simbex 2009 : l'ensemble des navires participants (copyright Times of India)

#### D) Acteurs extérieurs

Comme nous venons de l'évoquer, une constante est l'omniprésence des acteurs extérieurs de la région dans la réalisation de ces exercices<sup>19</sup>. Deux Etats affirment cette présence ubiqué : l'Inde et les Etats-Unis. Le premier est depuis plusieurs années dans une politique d'expansion et de modernisation de ses moyens navals. Motivé par la montée en puissance de la Marine chinoise et sa stratégie de collier de perles, mais aussi par une forte volonté de conserver sous son influence l'océan Indien, les forces navales de Delhi ont développés des partenariats de sécurité maritime avec la plupart des Etats d'Asie du Sud-est. Si des exercices bilatéraux, tels que *SIMBEX* existent depuis plusieurs années, la nouveauté vient du développement d'exercices multinationaux à l'instar de *Malabar* et dans une moindre mesure, *Milan*. La nécessité de participer à des opérations de sécurité maritime se fait ressentir par ce pays dont les voies de communication maritimes sont cernées par les menaces citées en première partie (piraterie dans le golfe d'Aden et dans le détroit de Malacca, menace effective du terrorisme maritime<sup>20</sup>, etc.). En organisant de tels exercices, l'Inde s'affirme comme une puissance de premier ordre dans la région, et comme un allié de taille pour les pays d'Asie du Sud-est, face à la Chine.

L'incontournable acteur extérieur reste les Etats-Unis. Pour Washington, l'Asie du Sud-est conserve une importance stratégique considérable. Il convient alors de renforcer les partenariats avec ses alliés traditionnels (Thaïlande, Singapour, Philippines), mais aussi avec de nouveaux partenaires stratégiques (Indonésie, Malaisie et Vietnam)<sup>21</sup>. La Marine américaine a donc intensifié ses exercices visant à assurer la sécurité maritime tout en accroissant le nombre d'initiatives de sécurité. Fonctionnant, à l'instar de l'Inde, sur des modalités bilatérales et multilatérales, les exercices menés par les Etats-Unis visent avant toute chose – dans le cadre de la stratégie de Washington – à protéger en profondeur le territoire américain tout en s'assurant un soutien total de ses alliés. De plus, cette stratégie permet aussi d'exercer un délicat *containment* à l'égard de la Chine, dont les ambitions

---

<sup>19</sup> Extérieur est ici utilisé d'un point de vue géographique.

<sup>20</sup> Il est ici fait référence au raid mené par des membres du Lashkar-e-Taiba à Mumbai du 26 au 29 novembre 2008. Cet acte terroriste utilisa des vecteurs nautiques, ce qui permet de classer cette action comme l'une des menaces se rapportant au terrorisme maritime.

<sup>21</sup> Quadrennial Defense Review 2010.

maritimes semblent inquiéter le *Pentagon*<sup>22</sup>. Par ailleurs, les exercices permettent de sensibiliser les Etats de la région aux différentes initiatives de sécurité développées par les Etats-Unis.

### **III) Les conséquences des exercices**

#### **A) Développement de la coopération régionale**

L'un des plus importants chantiers de l'ASEAN est sans nul doute la coopération sécuritaire. A l'occasion d'une conférence portant sur l'avenir des marines de guerre régionales, le Secrétaire général de l'ASEAN, Surin Pitsuwan déclara que cette coopération, existante au travers des patrouilles MALSINDO – Eyes in the Sky<sup>23</sup>, devait être diversifiée et développée<sup>24</sup>. Il rappela alors deux épisodes d'importance prédominante dans le cadre de la coopération en matière de sécurité : le premier correspond à la crise du Timor-Leste, durant laquelle l'ASEAN s'avéra incapable d'apporter une réponse. Le second remonte à 2004, lorsque, face à la recrudescence de la piraterie, Washington – sur l'idée du Commandant en Chef des forces américaines dans le Pacifique (PACOM), l'Amiral Fargo - proposa alors de mettre en œuvre des patrouilles de navires U.S. dans le détroit de Malacca.

Selon l'actuel Secrétaire Général de l'ASEAN, cette proposition déclencha une réaction d'orgueil auprès des nations de la région. Ainsi, la décision fut prise de mettre en œuvre les patrouilles *MALSINDO-Eyes in the sky*. Ces dernières bénéficient par ailleurs énormément des exercices communs dans la région. Toutefois, la coopération reste fragile. Les dissensions politiques entre Etats restent prégnantes et les crises consécutives à une

---

<sup>22</sup> Il s'agit ici de nuancer le propos. Si la Marine chinoise voit ses capacités s'accroître, il ne s'agit pas pour l'instant d'une véritable menace pour les Etats-Unis, contrairement à ce que peut laisser penser le nombre croissant de publications de Think Tanks. Sans verser dans la théorie conspirationiste affirmant que ces instituts de recherche sont liés au fameux « complexe militaro-industriel » américain, rappelons qu'ils ont aussi un rôle lobbyiste qu'il est indispensable de prendre en compte.

<sup>23</sup> Il est ici fait référence aux patrouilles communes menées par Singapour, la Malaisie et l'Indonésie depuis 2004. La Thaïlande déploie quant à elle dans le cadre de Eye in the Sky des aéronefs de patrouille maritime depuis 2008.

<sup>24</sup> « ASEAN 2015: future of ASEAN Navies », Royal Thai Navy Academy, Bangkok, 15 septembre 2009.



revendication territoriale, à une chanson ou à un tissu<sup>25</sup>, aussi emblématique soit-il, restent fréquentes. Mais la volonté politique qui semble aujourd'hui s'affirmer au travers des déclarations de Surin Pitsuwan, Secrétaire Général de l'ASEAN, peut donner un espoir<sup>26</sup>.

## **B) Changement d'orientation des forces armées**

L'une des conséquences de ces exercices est sans nul doute le développement pour les forces armées de nouvelles doctrines d'emploi des forces mais aussi d'une nouvelle formation tournée vers l'éthique. En effet, la plupart des missions ayant trait à la gestion des menaces maritimes se rapportent à des missions de police (*law enforcement*), il est donc essentiel d'inculquer à ses forces des préceptes juridiques et d'employer ces militaires dans un cadre totalement différent. La notion d'éthique est quant à elle développée dans le cadre des différentes missions. Ainsi, devant traiter les questions de criminalité, de gestion de crises consécutives à des catastrophes naturelles mais aussi de droits de l'homme. Dans cette perspective, les opérations qualifiées en Europe de FRONTEX (lutte contre l'immigration clandestine) entraîne la nécessité d'inculquer ou de développer auprès des militaires ces critères d'éthiques. Ceci est d'autant plus indispensable depuis la médiatisation de la calamiteuse (voire criminelle) gestion des boat people rohingas par la Royal Thai Navy<sup>27</sup>.

Les membres des forces navales des pays concernés sont donc aujourd'hui encadrés et formés à agir en respect de conventions internationales par les différents acteurs extérieurs organisant ces

---

<sup>25</sup> Il est ici fait référence à la « guerre du Batik ». Tout débuta en 2007, lorsqu'à l'occasion d'une campagne de publicité de l'office de tourisme malaisien (« Malaysia, truly asia »), une chanson revendiquée par l'Indonésie (« *Rasa Sayange* », ou « sensation d'amour ») fut utilisée. De violentes protestations eurent lieu en Indonésie, donnant lieu à des tensions dans la rue. Dans une même campagne, il fut question d'images d'une danse balinaise récupérée par la Malaisie, exacerbant une fois de plus les passions. Enfin, l'Indonésie demanda l'arbitrage de l'UNESCO afin de statuer sur l'origine du batik, tissu local. Depuis cet arbitrage, le vendredi est considéré comme « Batik Friday », tous les Indonésiens se devant de porter un vêtement en batik – ce à quoi l'auteur oppose une farouche résistance, tous les vendredis. Les tensions au large d'Ambalat resurgirent à l'été 2009, le Ministre de la défense malaisien devant justifier qu'il ne s'agissait pas d'une situation de guerre. Car les réactions excessives en Indonésie auraient pu laisser penser le contraire. Outre les menaces d'illuminés d'envahir la Malaisie avec des machettes et des lances, prenons l'exemple du recteur de l'Université Diponegoro. Ce dernier décida d'empêcher les étudiants Malaisiens de s'inscrire dans son université, justifiant son acte comme une mesure patriotique et nationaliste.

<http://www.nytimes.com/2009/09/15/world/asia/15iht-batik.html>

<sup>26</sup> Cet espoir est à nuancer tant les tensions peuvent être palpables.

<sup>27</sup> A l'occasion de l'arrivée des Boat People Rohingas dans les eaux territoriales thaïlandaises, de nombreux médias se sont fait l'écho de mauvais traitements infligés aux réfugiés, voire d'actes criminels menés par la marine thaïlandaise.

exercices<sup>28</sup>. Si la situation n'est pas aujourd'hui comparable à ce qui se fait dans les forces navales occidentales, il semblerait que la prise de conscience des Etats-Majors locaux quant à ces questions permette une meilleure formation des marins. La théorie voulant que les forces navales soient plus proches des élites politiques libérales<sup>29</sup> - voir ci-dessus l'encadré sur la montée en puissance des marines de guerre asiatiques – peut aussi expliquer l'importance accrue de ces critères éthiques.

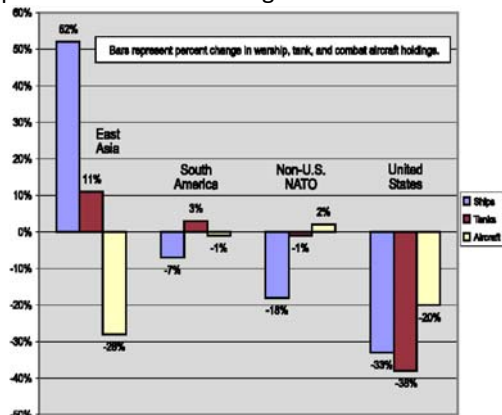
---

<sup>28</sup> Si nous ne l'avons pas spécialement spécifié, le rôle de l'Australie dans ce domaine semble relativement important. Ainsi, à l'occasion d'escales, la Royal Australian Navy s'engage à former les marins locaux à ces critères (Entretien avec le Colonel Blaxland, attaché défense australien, Ambassade d'Australie à Bangkok, octobre 2009).

<sup>29</sup> Au sens anglo-saxon du terme.

### Encadré : Montée en puissance et influence politique des marines de guerre en Asie du Sud-est

En Asie du Sud-est, les observateurs ont noté un développement considérable des marines de guerre, aussi bien quantitativement que qualitativement. Qu'il s'agisse de l'Indonésie, de la Malaisie, de Singapour, voire du Viêt-Nam ou des Philippines, tous les pays de la région sont aujourd'hui confrontés à cette montée en puissance navale, avec néanmoins une différence notable<sup>30</sup>. En effet, ces marines de guerre ont développé leurs capacités sans pour autant être dotées des connaissances et de l'expérience de leurs voisins d'Asie Orientale du Nord<sup>31</sup>. L'une des constantes de cette montée en puissance est sans nul doute sa rapidité depuis la fin des années 1980. Ce prompt développement s'est accompagné d'une modernisation des flottes de combat : le nombre et la taille des navires s'en sont trouvés accrus, alors que l'âge moyen de ces vaisseaux a très nettement chuté<sup>32</sup>. A contrario, la hausse des budgets consacrés aux autres composantes des forces armées de ces pays, sans stagner, a connu un ralentissement certain durant cette période de développement des marines de guerre.



SOURCES: International Institute for Strategic Studies (IISS), *The Military Balance, 1990-91* (London: IISS, 1990); International Institute for Strategic Studies, *The Military Balance, 2001-02* (London: IISS, 2001); and Richard Sharpe, ed., *Jane's Fighting Ships, 2001-02* (Coulson, U.K.: Jane's Information Group, 2001).

Outre les théories réalistes (compétition stratégique) et libérales (croissance économique) Eric Heginbotham, chercheur spécialisé sur les questions de sécurité à la RAND Corporation et au Council for Foreign relations, se positionne quant à lui dans le débat par le biais d'une troisième théorie afin d'expliquer l'origine de ce développement des forces navales. Pour cet auteur, les théories réalistes et libérales peuvent donner des explications au phénomène dans son ensemble, mais dès que l'on s'intéresse à l'évolution des marines de guerre d'Extrême Orient en détail, ces théories montrent des limites (modernisation des forces navales débutée avant les années 1990, changements politiques intérieurs, etc.). Heginbotham étudie alors les possibilités d'alliances entre militaires et élites politiques. D'après ses observations, contrairement aux militaires de l'armée qui historiquement supportent les régimes absolutistes ou autoritaires<sup>33</sup>, la marine a plutôt tendance à soutenir les hommes politiques « libéraux »<sup>34</sup>. Les militaires appartenant à la marine tendent à « s'allier avec les forces de progrès, de liberté et de démocratie »<sup>35</sup>. Dans le même ordre d'idée, l'auteur montre que l'armée fut favorisée par les régimes nationalistes en Asie, alors que la marine connut un renouveau dans les années 1980 avec l'arrivée au pouvoir de leaders libéraux. Selon Heginbotham, ces préférences et ces rapprochements sont aussi dû à l'organisation même des forces armées : alors que la marine s'appuie principalement sur des techniciens, l'armée compte sur la mobilisation de la masse sociale de la nation<sup>36</sup>. L'émergence de gouvernements à tendance démocratique, ou tout du moins « libérale », expliquerait donc selon Heginbotham l'émergence des marines de guerre en Asie Orientale.

<sup>30</sup> BALL Desmond, *Security Trends in the Asia Pacific: An Emerging Complex Arms Race*, Working Paper No.80, Strategic and Defence Studies Centre, National Library of Australia, Canberra, novembre 2003. p 22.

<sup>31</sup> Il est ici fait référence à l'historique de puissance navale et à l'expérience accumulée depuis de nombreuses années par les marines militaires du Japon, de la Chine, et dans une moindre mesure, de la Corée du Sud.

<sup>32</sup> HEGINBOTHAM Eric, "The Fall and Rise of Navies in East Asia: Military organizations, Domestic Politics and Grand Strategy", *International Security*, Vol. 27, No. 2. (Autumn 2002). p. 88.

<sup>33</sup> *Ibid* p. 96.

<sup>34</sup> Au sens américain du terme, c'est-à-dire ne se limitant pas à l'aspect économique mais englobant le politique.

<sup>35</sup> *Ibid*. « Navies tend to ally with the forces of progress, liberty and democracy ». p.96.

<sup>36</sup> *Ibid*. p. 98.

### **C) Développement de dilemme de sécurité**

Les dilemmes de sécurité sont une conséquence de la compétition stratégique (SHAMBAUGH<sup>37</sup>) opaque entre deux Etats. Cette théorie affirme que la politique de modernisation militaire d'un Etat, même à des fins défensives, entraîne les autres pays à développer des contre-mesures identiques. Cette perception, partie prenante des théories réalistes des relations internationales, expliquerait l'émergence et la progression des capacités militaires maritimes des Etats de la région. La compétition stratégique peut donner lieu à des « anxiétés stratégiques » (aussi nommée « angoisse de sécurité » par Guibourd Delamotte<sup>38</sup>).

Nous préférons utiliser le vocable d'anxiété stratégique, qui semble plus à même de donner satisfaction à la compréhension de ce phénomène. L'anxiété stratégique repose sur la montée en puissance des forces armées d'un pays et la perception de cette montée en puissance par l'un de ces proches alliés. Ainsi, ce phénomène observé au Japon et en Corée du Sud peut l'être tout aussi bien en Asie du Sud-est. Comment relier cette notion au cas des exercices menés par les marines régionales ? Devant s'afficher sur des standards nécessaires à l'interopérabilité, l'acquisition de matériels modernes est en cours. Les systèmes d'armes et de détection choisis dans ces cas de figure peuvent alors poser un problème. Car assurer la sécurité maritime repose sur une coopération efficace. Or, les éternelles revendications territoriales et disputes fréquentes entre pays de la zone, couplées à cette montée en puissance des forces navales, peut poser un problème considérable.

La récente acquisition par la Malaisie de sous-marins de construction française de classe Scorpène à laisser libre champ aux analyses parfois les plus surprenantes<sup>39</sup>, mais surtout à

---

<sup>37</sup> SHAMBAUGH David, "Sino-American Strategic Relations: From Partners to Competitors", *Survival*, vol. 42, N° 1, printemps 2000, p. 97-115

<sup>38</sup> DELAMOTTE Guibourg, *Déterminants de la Politique de Défense et Jeux politiques Japonais*, thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat, discipline : études politiques, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), soutenue le 5 décembre 2007, pp. 401-407.

<sup>39</sup> Il est ici fait référence à des articles – et propos – indiquant que Singapour pouvait se sentir menacé par cette acquisition. Pour mémoire, la marine Singapourienne est sans nul doute la mieux équipée de la région. D'autre part, la relation filiale et nourricière qu'entretiennent la Malaisie et Singapour –pour exemple, l'intégralité de l'eau potable disponible dans la Cité-Etat vient de Malaisie – laisse peu de chance à l'émergence d'un conflit, dommageable pour les deux parties.

un désir des nations de l'ASEAN de se doter de ce type de moyen. Non pas par un impérieux besoin stratégique – les doctrines d'utilisation d'une force sous-marine ne semblent pas, à l'heure actuelle, être adaptées aux menaces, mais pour s'afficher au même titre que la Malaisie comme une puissance régionale<sup>40</sup>, tout en pouvant contrer cette dernière.

#### **D) Un risque d'accroissement des tensions territoriales ?**

Cette question de l'anxiété stratégique est d'autant plus prégnante que de nombreuses tensions territoriales émaillent le paysage géopolitique de l'Asie du Sud-est. Outre le cas des Spratlys, très largement documenté, nous pouvons nous intéresser à Ambalat. Cette région Indonésienne, située sur l'île de Kalimantan (Bornéo) est en partie revendiquée par la Malaisie. Plus exactement, c'est une zone considérée comme faisant partie des eaux territoriales indonésiennes qui attire la convoitise de Kuala Lumpur. Dès 1999, les deux Etats attribuèrent des concessions à différentes compagnies pétrolières, n'arrivant pourtant pas à s'entendre de façon définitive sur les limitations spatiales de ces dernières. Les conséquences sont sans appel : des incidents permanents entre les deux marines de guerre. Toutefois, un pas a été franchi cette année, avec au mois de juin 2009, la riposte armée de la marine Indonésienne, ouvrant le feu sur un patrouilleur malaisien.



Carte des revendications territoriales à Ambalat, indiquant les différentes concessions.  
Source : tempo

<sup>40</sup> Discussion informelle avec des officiers de la Royal Thai Navy à l'occasion de la conférence de Surin Pitsuwan à la Royal Thai Navy Academy le 15 septembre 2009. Ces propos ont été confirmés depuis par les déclarations des différents chefs d'Etat-Major des marines Indonésiennes, Thaïlandaises et Vietnamiennes dans différents quotidiens régionaux.

### **Encadré : la notion de frontière dans les espaces maritimes d'Asie du Sud-est**

*« La mer a toujours été battue par deux grands vents contraires : le vent du large, qui souffle vers la terre, est celui de la liberté ; le vent de la terre vers le large est porteur de souverainetés. Le droit de la mer s'est toujours trouvé au cœur de leurs affrontements. »<sup>41</sup>*

Cette citation de René-Jean Dupuy – juriste français, spécialiste du droit international international – pose la question du statut et de la perception de la mer comme un espace de liberté, mobilisant aux côtés des notions de liberté et de souveraineté le concept de frontière. Jusqu' 'ou s'étend la liberté ? Ou commence la souveraineté ? Les espaces maritimes constituent ce que l'on considère comme une frontière naturelle pour les Etats bordés par les mers et océans. Bien que remise en cause par de nombreux géographes, le concept de frontière naturelle, énoncée par Danton en 1793, correspond à la situation présente dans la région, même si son inadéquation est une clef qui permet de mieux appréhender la question des revendications territoriales.

Il convient de garder à l'esprit que ces frontières n'ont jamais été considérées comme des infranchissables entre les peuples de la région. Ces populations, voire parfois ces ethnies, ont une base historique et culturelle commune, faite d'échanges et d'une relation avec l'élément aquatique – mer ou fleuve. Dans cette perspective, la frontière n'est pas aussi imperméable que pourrait le laisser penser l'existence d'une barrière naturelle.

La notion de frontière entraîne dans notre raisonnement celle de souveraineté. Si cette question n'a pas vraiment lieu d'être dans le cas de la voie fluviale, elle prend une dimension considérable pour le domaine maritime. La mer est considérée, au large, comme un espace de liberté. Il existe pourtant un corpus législatif qui régle son usage. Ainsi, la montée en puissance et en capacités des forces navales, conjuguée à l'apparition de dilemme de sécurité peut donner lieu à une recrudescence de ces tensions, les questions de souveraineté restant majoritairement en suspens.

Un autre Etat développe des inquiétudes stratégiques quant à la recrudescence de ces exercices. Il s'agit de la République Populaire de Chine. En effet, basant son expansion navale sur la stratégie dite de « colliers de perles » (bases et implantations économiques et militaires tout au long des voies de communication maritimes), Pékin voit d'un mauvais œil le développement d'exercices de sécurité maritime tendant à l'exclure. En effet, la Chine n'est aucunement impliquée dans les différents entraînements et l'a fait savoir à de nombreuses reprises. L'accroissement et la répétition de ces exercices tend par ailleurs à entraver l'offensive soft power de la Chine dans la région. Et à la vue du déploiement massif de la Marine Indienne, la Chine se sent menacée.

---

<sup>41</sup> DUPUY René J., « La mer sous compétence nationale », in *Traité du Nouveau Droit de la Mer*, Economica, Paris, Bruxelles, 1985. p. 220.

### **E) Des conséquences dépassant le cadre politique régional**

Les capacités acquises par les marines d'Asie du Sud-est dans le cadre de ces exercices entraînent deux conséquences influant sur la sécurité maritime globale et non plus régionale, mais aussi au-delà du cadre même de la sécurité. Notons tout d'abord le déploiement des forces navales Singapouriennes et Malaisiennes dans le golfe d'Aden, le nouveau centre de l'arc de crise de la piraterie. Il s'agit pour ces deux pays de faire prévaloir leur expérience dans les opérations conjointes menées dans le détroit de Malacca et les différents exercices, en s'affirmant comme bénéficiant d'une expérience non négligeable<sup>42</sup>. Il s'agit aussi d'un processus d'affirmation de puissance par le biais des capacités de projection et d'insertion à un dispositif international de sécurité, acquis lors de ces exercices.

#### Vers une sécurité maritime globale ?

L'autre aspect politique de ces exercices, est la facilité pour les acteurs extérieurs à prôner l'adhésion des Etats de la région aux différentes initiatives globales de sécurité maritime. C'est notamment l'un des buts recherchés par les Etats-Unis au travers de trois principaux programmes : la *Prolifération Security Initiative (PSI)*, la *Container Security Initiative (CSI)* et la *Thousand Ship Navy*. Développée conjointement par le bureau des douanes U.S. et le Department of Homeland Security (Ministère de la Sécurité Intérieure), la CSI – fondée sur la circulation des informations – a pour but d'identifier les conteneurs et leur contenu. Les services de renseignement des pays concernés échangent des informations et les conteneurs sont examinés dans leurs ports de départ par le biais d'un système automatisé reposant sur une identification par un scanner à rayon X.

La PSI apparaît comme un partenariat multinational permettant l'échange d'informations, de renseignements ainsi que l'abordage et l'inspection par les unités des marines de guerre signataires de navires suspectés de transporter des armes de destruction massive. Cette initiative de sécurité maritime demande aussi aux participants de prendre des mesures actives contre la prolifération et non uniquement de transmettre des informations.

---

<sup>42</sup> Voir **Alban Sciascia**, « La lutte internationale contre la piraterie au large de la Somalie depuis 2008 », *EchoGéo*, Numéro 10 | 2009, [En ligne], mis en ligne le 01 septembre 2009. URL : <http://echogeo.revues.org/index11378.html> . Consulté le 10 avril 2010.

Contrairement à la CSI, elle est relativement mal acceptée. La Chine la considère comme illégale, et la Corée du Sud –allié proche des États-Unis – n’y a adhéré que l’année dernière.

Il est par ailleurs fort probable que les exercices vont se développer sur cette thématique, car pour la première fois, la *Nuclear Posture Review* américaine, livre blanc sur le nucléaire, place la lutte contre la prolifération comme la priorité de l’agenda nucléaire américain avec notamment expansion de la CSI et de *Megaport* et une meilleure coopération dans l’identification des navires<sup>43</sup>. On peut donc envisager tentative d’expansion de la PSI, avec comme idée de lutter contre les matériaux WMD à destination des USA mais aussi de lutter contre le trafic de telles armes.

L’émergence des initiatives de sécurité décrites précédemment ainsi que la multiplication des exercices ont aussi un objectif sous-jacent considéré comme essentiel par les responsables de la Marine américaine : la *Thousand-Ship Navy*<sup>44</sup>. Conscient des limites budgétaires auxquelles est confrontée la Marine des États-Unis, l’amiral Mullen<sup>45</sup> demanda alors aux alliés des États-Unis de participer à un effort commun afin d’assurer la sécurité du domaine maritime pour le XXI<sup>ème</sup> siècle. En effet, alors que les marines occidentales connaissent de drastiques réductions budgétaires, le trafic maritime commercial ne cesse de s’accroître. La réduction des moyens de surveillance a donc entraîné l’émergence de l’ensemble des initiatives de sécurité précédemment décrites afin de développer la *One-Thousand Ship Navy*.

*« The United States Navy cannot, by itself, preserve the freedom and security of the entire maritime domain. It must count on assistance from like-minded nations interested in using the sea for lawful purposes and precluding its use for others that threaten national, regional or global security. »*<sup>46</sup>

---

<sup>43</sup> Nuclear Posture Review, p. 31

<sup>44</sup> Marine de 1000 navires.

<sup>45</sup> A l’époque (octobre 2005, l’amiral Mullen était CNO (Chief of Naval Operations, chef des opérations navales). Il est depuis 2007 Joint Chief of Staff, soit chef d’état-major interarmées.

<sup>46</sup> « La Marine américaine ne peut, elle seule, préserver la liberté et la sécurité de l’ensemble du domaine maritime. Elle doit compter sur l’aide de nations ayant le même état d’esprit, intéressées pour une utilisation de la mer dans un cadre juridique, empêchant son [la mer] utilisation pour menacer la sécurité nationale, régionale ou mondiale » Déclaration de l’amiral Michael G. Mullen lors du 17<sup>ème</sup> International Seapower Symposium de



Face à des conflits d'intérêt et aux différentes contraintes budgétaires, la *Thousand-Ship Navy* apparaît comme une idée séduisante, enveloppant alors les initiatives de sécurité maritime globale. Et c'est ce que semble souhaiter le Secrétaire d'Etat à la Défense américain, y compris pour son pays. Ce dernier s'est fait remarqué récemment à l'occasion d'un discours remettant en cause les priorités en terme d'acquisition de bâtiments de l'US Navy<sup>47</sup>. Un appel du pied pour la *Thousand Ship Navy* ? Petit florilège : « a-ton réellement besoin de 11 groupes de porte-avions pour les 30 prochaines années alors qu'aucun autre pays dans le monde ne dispose de plus d'un porte-avion ? », « comme nous l'avons appris l'an dernier, nous n'avons pas forcément besoin d'un destroyer lance-missile valant 1 milliards de dollars pour pourchasser et traiter une bande de pirates adolescents équipés d'AK-47 et de lance-roquettes ». Remettant directement en cause l'idéal des Amiraux US – une marine de 300 navires -, des solutions alternatives vont sans doute voir le jour – ou être remise au goût du jour.

Le concept de la *Thousand-Ship Navy* est bien établi et érige un certain nombre de garde-fou qui sont susceptibles de séduire les principaux pays visés. Le respect de la souveraineté des nations participantes, la sécurisation des voies d'approvisionnement, l'échange d'informations - et de renseignements -, la possibilité de ne participer uniquement dans les zones d'intérêt des pays concernés et de recevoir une assistance sont autant de points jugés positifs par les nations participantes, la création de réseaux régionaux de coopération et de sécurité. Mais comme dans le cas de la PSI, la *Thousand-Ship Navy* soulève de nombreuses questions. Bien qu'il s'agisse d'un échange de renseignements à grande échelle, les nations ont la possibilité de classer ces informations si elles les considèrent comme critiques. Dans ce cas de figure, c'est le principe même de l'ensemble des initiatives de sécurité qui devient caduc. En effet, ce type de partenariat, et c'est encore plus le cas pour la *Thousand-Ship Navy*, repose sur la construction d'une confiance mutuelle. Cette volonté explique notamment que certains pays ne sont pas considérés comme les bienvenus ce qui est le cas de la Chine et de différents « Etats Voyous »<sup>48</sup>. Ratcliff<sup>49</sup> (2007) s'intéresse

---

Newport. In RATCLIFF Ronald E. "Building Partner's Capacity : The Thousand-ship Navy", *Naval War College Review*, Naval War College Press, Newport, R.I., Autumn 2007. p. 45.

<sup>47</sup> FLAHERTY Anne, « Gates Suggest Big Changes Coming for Navy », AP, 4 mai 2010,

<sup>48</sup> Cette remarque pose la question de la stratégie d'alliance menée par les Etats-Unis. Au premier abord, les alliés traditionnels des Etats-Unis sont Singapour, la Thaïlande et les Philippines. Si l'engagement de ces Etats

notamment au cas de l'Asie Orientale et insiste sur la délicate mise en place de l'ensemble de ces initiatives dans la région. Comme mentionné dans la première partie de cette étude, de nombreux différends entre Etats de la région rendent la coopération difficile. Et ce ne sont pas ces tentatives de multilatéralisation de la sécurité maritime qui vont pour autant régler le problème. Au contraire, ces points de discorde semblent empêcher l'émergence de ces initiatives, et d'après Ratcliff, certains chercheurs pensent qu'il est impossible d'établir ces initiatives de sécurité en Asie<sup>50</sup>. Il est aussi nécessaire de développer une bonne coordination entre les différentes marines, permettant lors d'opérations conjointes que les communications et divers échanges aient lieu sans trop de difficulté et avec coordination.

### **Conclusion : quel avenir pour ces exercices ?**

Quel avenir ? Cette question, dont le sens et l'intérêt peuvent apparaître comme étant limité est pourtant essentielle. En effet, ces exercices vont être appelés à se développer dans les années à venir, incluant un nombre croissant de participant. Les premiers retours d'expériences sont là : aujourd'hui, *Cobra Gold* ou *Malabar* sont de réels exercices multinationaux, impliquant davantage d'Etats mais aussi différentes unités des forces armées ou en charge du maintien de l'ordre et de la police en mer.

Toutefois, la question de la coopération régionale s'avère déterminante dans l'instauration d'une sécurité maritime dans la région. Ainsi, comment espérer lutter contre les risques et menaces à la sécurité maritime si les questions de souveraineté persistent à polluer le dialogue entre les Etats de la région ? C'est ici que ces exercices communs, placés sous la bienveillance – ou au choix, sous l'influence – d'un acteur extérieur, peuvent aider dans l'instauration d'un climat de confiance entre les différents acteurs de la sécurité maritime régionale.

---

auprès des Etats-Unis ne semble pas remis en cause, il semblerait que Kuala Lumpur s'affirme comme un partenaire de premier ordre des Etats-Unis. Ainsi, Port-Klang, à l'instar de Singapour est aujourd'hui CSI opérationnel. Mieux encore, il s'agit de l'une des seules installations portuaires au monde à bénéficier de l'installation de *Megaport*, système visant à détecter les radiations pouvant émaner d'un conteneur transportant des armes de type WMD ou bombe sale. Par ailleurs, il semble que la Malaisie soit considérée comme l'un des principaux partenaires pour la sécurité maritime. Ainsi, des formations sur la lutte contre le terrorisme maritime sont dispensées par l'ambassade américaine à différents services Malaisiens.

<sup>49</sup> RATCLIFF (2007).

<sup>50</sup> RATCLIFF (2007). *Op. cit.* p. 51.

Cependant, les responsables des marines de guerre de la région ne sont pas dupes. Si l'Inde et les Etats-Unis ont un tel intérêt à voir coopérer les Etats de la région, il ne s'agit pas uniquement d'une question de bonne volonté. Ces exercices peuvent donc s'affirmer comme étant des catalyseurs de coopération, mais ils nécessiteront le développement d'actions et opérations communes – à l'instar de MALSINDO – et d'un réel support politique. Celui-ci peut-il être une conséquence du développement d'une coopération militaire ? Il est tentant de dresser un parallèle avec l'actuelle situation de l'Europe de la défense, engluée dans des programmes d'armements communs lourds, mais qui en contre parti mène des opérations conjointes outremer pouvant à terme, renforcer l'Union Européenne, aussi bien en interne que sur la scène internationale<sup>51</sup>. Un tel avenir est-il possible pour l'ASEAN ? Les bases semblent posées.

---

<sup>51</sup> Il est ici fait référence à l'opération Atalanta de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden et au large des côtes somaliennes. Voir SCIASCIA (2009).

## **BIBLIOGRAPHIE**

**BALL Desmond**, *Security Trends in the Asia Pacific: An Emerging Complex Arms Race*, Working Paper No.80, Strategic and Defence Studies Centre, National Library of Australia, Canberra, novembre 2003. 42 p.

**CHINWANNO Chulacheeb**, *Thai-Chinese Relations: Security and Strategic Partnership*, Working Paper No155, S. Rajaratnam School of International Studies, Singapore, 24 mars 2008.

**DELAMOTTE Guibourg**, *Déterminants de la Politique de Défense et Jeux politiques Japonais*, thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat, discipline : études politiques, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), soutenue le 5 décembre 2007, 546 p.

**DUPUY René J.**, « La mer sous compétence nationale », in *Traité du Nouveau Droit de la Mer*, Economica, Paris, Bruxelles, 1985. 1447 p.

**FLAHERTY Anne**, « Gates Suggest Big Changes Coming for Navy », *AP*, 4 mai 2010,

**FRECON Eric**, « Le pirate, Eternel Rebelle à l'Ordre International », *Diplomatie* N°15, Areion Publishing, Juillet-Août 2005. pp. 54-56.

**GELLING Peter**, "Score One for Indonesia in the War Over Batik", *New York Times*, 14 septembre 2009, <http://www.nytimes.com/2009/09/15/world/asia/15iht-batik.html>

**GUPTA Shishir**, « New Deal' Protests won't hit U.S. war games », *Indian Express*, 21 août 2007, <http://www.indianexpress.com/story/211588.html> . (Consulté le 27 août 2007).

**HEGINBOTHAM Eric**, "The Fall and Rise of Navies in East Asia: Military organizations, Domestic Politics and Grand Strategy", *International Security*, Vol. 27, No. 2. (Autumn 2002). pp. 88-125.

**MURPHY Martin**, *Contemporary Piracy and Maritime Terrorism: The Threat to International Security*, Adelphi Paper N° 388, IISS, Londres, 2007, 108 p.

**OXAM Bernard H.**, "The Territorial Temptation: A Siren Song at Sea", *The American Journal of International Law*, Vol.100, No 4 (octobre 2006). pp. 830-851

**RATCLIFF Ronald E.** "Building Partner's Capacity : The Thousand-ship Navy", *Naval War College Review*, Naval War College Press, Newport, R.I., Autumn 2007. pp. 46-58.

**SHAMBAUGH David**, "Sino-American Strategic Relations: From Partners to Competitors", *Survival*, vol. 42, N° 1, printemps 2000, pp. 97-115

**SCIASCIA Alban** « La lutte internationale contre la piraterie au large de la Somalie depuis 2008 », *EchoGéo*, Numéro 10 | 2009, [En ligne], mis en ligne le 01 septembre 2009. URL : <http://echogeo.revues.org/index11378.html> .

Nuclear Posture Review, Us Department of Defense, Avril 2010, 72 p.

Quadrennial Defense Review 2010, US Department of Defense, Février 2010, 128 p.

« Biggest Joint Naval Exercice in Bay of Bengal in September”, [www.hindu.com](http://www.hindu.com) , 13 juillet 2007 (consulté le 15 août 2007)

« En Asie, une démonstration de forces navales des Etats-Unis et de leurs alliés asiatiques », *Le Monde*, 5 septembre 2007, [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) (consulté le 7 septembre 2007),

« Vietnam’s Guarded US Embrace”, *The Hanoist*, in *The Asia Times Online*, 24 avril 2010 <http://www.atimes.com/atimes/Southeast Asia/LD24Ae01.html>

Dictionnaires Larousse en ligne : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/>

Site de l’exercice CARAT : [http://www.clwp.navy.mil/CARAT\\_2008/Index.html](http://www.clwp.navy.mil/CARAT_2008/Index.html)